



Dans l'optique d'une concertation avec les élus locaux, le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, vous a transmis la carte des implantations dans votre département à l'horizon de 2022. Ces cartes mettent en exergue l'augmentation « des points de contacts » de la DGFIP.

En fait ces cartes ne sont que propagande pour travestir le réel et masquer le plan de restructuration qui va détruire la fonction publique de la DGFIP à brève échéance. vous trouverez au verso la réelle implantation des services de la DGFIP après restructuration .

– C'est la **fin des trésoreries**

Le projet prévoit la fermeture de l'ensemble des trésoreries du département à l'exception de Bourges municipale, de la paierie départementale et Bourges-hôpitaux. Ces postes feront l'objet d'un traitement spécifique dans le cadre du déploiement des agences comptables.

Un nouveau type de structure voit le jour, les services de gestion comptable (SGC). Ces services de « back office » concentreront les tâches industrialisables. Nul besoin d'être devin pour comprendre que ces structures préparent les agences comptables, vouées à se développer.

Dans le Cher, trois SGC implantés à Bourges, Saint-Amand Montrond et Vierzon remplaceront 9 trésoreries subsistantes au 1er janvier 2019.

Pour les comptables « chargés de clientèle », les 7 conseillers pour **l'ensemble** du département, iront proposer leur offre de service (dématérialisation, analyses financières, etc...) aux communes. L'image du trésorier DGFIP aidant le Maire à élaborer son budget sera bientôt à ranger aux oubliettes.

– C'est la **fin des accueils de proximité de pleine compétence**

Gérald Darmanin, dans son courrier aux élus, assure que chaque usager aura « *accès aux services publics à moins de trente minutes* ». En fait de quel accueil s'agit-il ?

Les Maisons de service au public (MSAP), reconverties en Maison France Service ne seront que des coquilles vides d'un vrai service public « finances publiques ».

Les Maisons France Services devront intégrer les services suivant : CAF, Intérieur, Justice, Travail, Finances Publiques, CNAV, MSA, Pôle emploi, La Poste.

Comment pourront-elles répondre aux besoins du public ?

Peu importe ! Renvoi aux démarches en lignes, aux plates-formes téléphoniques, et, en dernier recours, renvoi aux accueils des services de pleine compétence qui ne recevront que sur rendez-vous. Le Directeur des Finances Publiques nous l'a confirmé : il faut que tout le monde se mette à internet !

Il n'est pas prévu de permanence dans ces MFS, juste une présence hebdomadaire ou mensuelle et exclusivement sur rendez-vous c'est donc à l'accueil de la mairie que reviendra le soin ou de répondre ou de prendre rendez-vous pour la prochaine permanence.

Comme dans les MSAP, faute de réponses adaptées, les permanences s'éteindront rapidement éloignant à nouveau les populations rurales des services publics.

Les trésoreries remplissent actuellement un ensemble de missions dont celle essentielle de guichet de proximité ouvert à la population la semaine. Fini la caisse de la trésorerie pour les secours d'urgence des plus démunis de vos administrés. Et pour payer en numéraire impôts, cantine, centre de loisirs, ils seront dirigés vers les buralistes (s'il y en a) pendant que les régisseurs déposeront leurs fonds à La Poste (s'il y en reste) !

Il s'agit bien d'un démantèlement de notre réseau qui a pour corollaire le sacrifice du service public tant pour les usagers que les collectivités.